

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES

Nombre de membres du Comité

En exercice : 14

Présents : 09

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 3

Absents : 2

Qui ont pris part

à la délibération : 10

SEANCE du 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le 18 du mois de mars, le Comité de la Caisse des Ecoles de la ville de SAINT MANDRIER SUR MER a été assemblé dans la salle du Foyer des Anciens, sous la présidence de Madame Colette DEMIERRE, vice-présidente de la Caisse des Ecoles.

Etaient présents : Mme Colette DEMIERRE - Séverine MATHIVET - Sylvie BECCHINO-BEAUDOUARD - Philippe DEZERAUD - Agnès JAOUEN - Sylvie MOULINIER - Christelle ROBINET - Aurélia TROIA - Bénédicte ZAFRA

Absents excusés : Gilles VINCENT - Marjorie ASNARD - Angélique RASTOUIL

Absents : Hubert GUY-COQUILLE - Mme MOUNIE Inspectrice de l'Education Nationale

Pouvoir : Gilles VINCENT à Colette DEMIERRE

2 - ACCEPTATION DE DONNS A LA CAISSE DES ECOLES

Madame la vice-présidente informe Mesdames et Messieurs les membres du Comité de deux dons en numéraire à la Caisse des Ecoles.

Conformément à l'article L2242-4 du CGCT, Monsieur le Maire, Président de la Caisse des Ecoles a accepté les dons ci-dessous à titre conservatoire dans l'attente de la décision du comité de la Caisse des Ecoles. :

- 300 € par chèque le 3 février 2021 « Union pour Saint Mandrier »
- 350 € par chèque le 6 février 2021 « La Mandréane »

Aussi, conformément aux dispositions citées, Madame la vice-présidente demande à Mesdames et Messieurs les membres du Comité de bien vouloir accepter ces donations d'un montant total de **650 €**.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Madame la vice-présidente ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE à l'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Président à accepter cette donation.

Signé :
Le Président,
Gilles VINCENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300936-20210318-2021-03-18D2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2021

Affichage : 19/03/2021

Le Président, Gilles VINCENT